

CONGRÈS NATIONAL POUR LA NÉGOCIATION EN ALGÉRIE

A INSI qu'on a pu le lire dans la dernière résolution du Comité Politique National du P.S.U., notre parti a confirmé les décisions antérieures de participation au Congrès National pour la Négociation en Algérie. Le Centre de Coordination (assemblée de Pleyel pour la négociation et la paix en Algérie) où le P.S.U. était représenté par Jean Rous et Poperen, a décidé que le Congrès National pour la Négociation en Algérie se tiendrait toute la journée du 12 juin, à la Mutualité. La veille le samedi 11 juin à 21 h., en un lieu qui sera ultérieurement indiqué, se tiendra une réunion préparatoire, où les délégués pourront poser les problèmes d'activité dans leurs diverses régions. Le Congrès proprement dit portera le dimanche 12 juin, à partir de 9 heures, sur les propositions d'action sur la base commune, négociation avec ceux qui se battent sur les conditions du cessez-le-feu et les garanties de l'autodétermination.

Une commission d'organisation a été constituée où se trouvaient, outre les représentants du P.S.U., ceux du P.C., de la C.G.T., du S.N.E.S., de l'U.N.E.F., des divers comités de paix, du Comité Audin, du Mouvement de la Paix, des partisans de l'Action Civique Non-Violente, etc..

Selon la formule que la pratique paraît imposer, le Congrès se composera soit de personnalités représentatives, soit de représentants d'organisations sociales, syndicales, jeunes, féminines, familiales, politiques.

Dans ces conditions, il appartient aux sections et aux fédérations du P.S.U. de discuter du problème et de désigner des délégations composées de militants qui sont spécialement liés à l'action sur l'Algérie ou à l'action syndicale et sociale.